

SPPCSE Unité des Sommets

Le territoire

La Commission Scolaire des Sommets est l'une des trois commissions scolaires francophones faisant partie de l'Estrie. Se déployant sur 145 kilomètres de Saint-Adrien à Stanstead, la Commission scolaire des Sommets dessert 36 municipalités réparties dans la MRC des Sources (anciennement MRC d'Asbestos), la MRC de Memphrémagog et la MRC du Val-St-François.



La légende propose deux origines pour sa désignation. Commission scolaire des Sommets :

soit le professionnalisme et la qualité de son personnel professionnel (ils et elles sont toutes au sommet) ou de façon plus « terre à terre », le fait que son territoire accueille quelques sommets renommés : les monts Owl's Head, Orford et Ham...

Vingt-sept écoles primaires, quatre secondaires, trois centres de formation professionnelle, un centre de formation des adultes (avec trois points de service), un service aux entreprises, des services Passe-Partout, un centre administratif (situé à Magog), voilà ou oeuvrent nos professionnels offrant leurs services à plus de 8 500 élèves.



Des ressources professionnelles

La Commission Scolaire des Sommets emploie environ 75 professionnelles et professionnels, ceux-ci déploient leurs compétences dans plus de quinze corps d'emploi : agente de développement, analyste, attaché d'administration, animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire, conseillers et conseillères à l'éducation préscolaire, conseillers et conseillères d'orientation, conseillers et conseillères en communication, conseillers et conseillères en information scolaire et professionnelle, conseillers et conseillères pédagogique, orthophonistes, psychoéducateurs et psychoéducatrices, psychologues et travailleuse sociale.

Une équipe syndicale

Des rencontres patronales-syndicales (appelées CRT, comité des relations de travail) se déroulent 5 ou 6 fois par année et on y aborde les questions relatives aux conditions de travail, aux applications de la convention collective et au développement de projets touchant le personnel professionnel et les délégués de l'unité y assistent au nom de tous les professionnels. Les délégués ou d'autres membres professionnels sont aussi invités à siéger sur différents comités à la commission scolaire à titre de représentant du personnel professionnel. Il arrive aussi que les délégués aient à se prononcer à propos de différents documents traitant d'éléments se rapportant au personnel professionnel. Les délégués syndicaux de l'unité des Sommets participent également aux rencontres du syndicat régional (SPPCSE, syndicat des professionnelles et professionnels des commissions scolaires de l'Estrie) regroupant les délégués des quatre commissions scolaires de l'Estrie.